

Aptitudes, valorisation parentale de l'éducation et décision des décrocheurs du secondaire

Kelly Foley
Copenhagen Business School

Giovanni Gallipoli
Université de la Colombie Britannique et
Association des employés du Conseil de recherches

David A. Green
Université de la Colombie Britannique et
Institute for Fiscal Studies

Avril 2010

Résumé

Nous utilisons un riche ensemble de microdonnées canadiennes pour examiner par quel moyen les caractéristiques non observables et le statut socioéconomique de la famille exercent leur effet sur la décision de décrocher au secondaire des jeunes. Tout d'abord, nous analysons le poids des facteurs socioéconomiques observables : selon nos données, les adolescents de sexe masculin, dont les deux parents ont eux-mêmes abandonné leurs études secondaires, auraient une probabilité de décrocher de 16 %, comparativement à une probabilité inférieure à 1 % chez les adolescents dont les deux parents ont un diplôme universitaire. Nous examinons les sources du gradient socioéconomique au moyen d'une version étendue du modèle factoriel établi dans Carneiro, Hansen et Heckman (2003). Nous nous penchons plus particulièrement sur l'effet des aptitudes cognitives, non cognitives et de la valeur que les parents accordent à l'éducation. Nos résultats viennent étayer trois grandes conclusions. Premièrement, les aptitudes cognitives à l'âge de 15 ans ont un effet marqué sur le décrochage. Deuxièmement, la valeur que les parents accordent à l'éducation a un effet à peu près équivalent à celui des aptitudes cognitives chez les adolescents dotés d'aptitudes moyennes ou faibles. Un adolescent ayant de faibles aptitudes a une probabilité de décrocher d'environ 3 % si ses parents accordent beaucoup d'importance aux études, mais de 36 % si ses parents attachent peu d'importance à l'éducation. Troisièmement, le niveau de scolarité des parents n'a pas d'effet direct sur le décrochage une fois que les effets des aptitudes et de la valorisation des parents face à l'éducation sont contrôlés. Nos résultats montrent l'importance de tout ce qui peut avoir un effet déterminant sur les aptitudes à l'âge de 15 ans (y compris, peut-être, les interventions réalisées tôt dans l'enfance) et de la valorisation que les parents accordent à l'éducation pendant l'adolescence de leurs enfants. Nous apportons en outre une petite contribution méthodologique en élargissant le modèle d'estimation habituel fondé sur les facteurs pour permettre l'établissement d'une relation non linéaire entre les facteurs et une covariable d'intérêt. Nous démontrons que l'inclusion de termes non linéaires a un impact considérable sur les effets estimés.

Codes JEL : I21, J08, J24, C3, C63

Mots clés : Chocs idiosyncrasiques, incapacité, assurance, mariage.